



Assemblée générale

Distr. générale
14 mai 2019
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Point 116 a) de l'ordre du jour

Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections

Élection de membres du Comité du programme et de la coordination

Note du Secrétaire général

Additif

1. Par sa décision 2019/201 C, le Conseil économique et social a proposé à l'Assemblée générale d'élire le Paraguay au siège vacant du Comité du programme et de la coordination, pour un mandat commençant à la date de l'élection et prenant fin le 31 décembre 2021.
2. Par la même décision, le Conseil a de nouveau reporté la présentation à l'Assemblée générale du nom d'un membre à choisir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes, pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et se terminant le 31 décembre 2020, et d'un membre à choisir parmi les États d'Europe occidentale et autres États, pour un mandat prenant effet le jour de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2021.

